

## PROJET ASSOCIATIF

### L'histoire brièvement

« Les 6 Loupiots en Marche » est une association Loi 1901, à but non lucratif. Son siège social se situe : Cité des enfants, 12 b Avenue Charles de Gaulle à Monistrol sur Loire. L'association a été créée en 2004, en partenariat avec la Communauté de Commune des Marches du Velay, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général de la Haute Loire et la Mutuelle Sociale Agricole pour assurer la création et la gestion du **Relais assistantes maternelles** intercommunal. L'action de l'association rayonne sur toutes les communes du territoire de la Communauté de Commune « Les Marches du Velay » : Monistrol-sur-Loire, La Chapelle d'Aurec, Les Villettes, Sainte Sigolène, Saint Pal de Mons et Beauzac.

Devenu Relais Petite Enfance en 2013, il est à la fois un lieu d'information, d'animation et d'échanges pour développer la qualité de l'accueil individuel de l'enfant, au domicile d'une assistante maternelle ou au domicile des parents.

En 2012, le service relais se développe avec la création de postes supplémentaires et l'agrandissement des locaux du siège. A cette date, l'association souhaite engager une démarche innovante en direction des familles en leur apportant une offre de services plus globale par la mise en place d'un **guichet d'informations petite enfance**. Ces actions visent à répondre aux nouvelles missions des relais définies par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) ainsi qu'à renforcer et privilégier :

- le travail dédié à l'accompagnement des familles dans leur fonction d'employeur et leur parentalité.
- la disponibilité des professionnels dans leur mission d'accompagnement des Assistantes Maternelles dans l'exercice de leur activité (compte tenu du nombre grandissant d'utilisateurs).
- notre mission d'accueil des assistantes maternelles et des enfants qui leur sont confiés lors des temps d'éveil collectifs.

Depuis 2013 (fin de la phase expérimentale), les Relais d'Assistants Maternelles deviennent des **Relais Petite Enfance**. Ce changement de nomination impulse des missions supplémentaires confiées à ce dispositif. Le Relais devient un **espace central d'information sur l'ensemble des modes de garde du territoire** et sur l'accès aux professions de la petite enfance.

Il doit pouvoir, par une cartographie succincte, expliquer à toutes personnes en demande les spécificités des différents types de garde (collectif, individuel, à domicile) ainsi que les disponibilités de chaque dispositif.

Les professionnels du Relais Petite Enfance deviennent les personnes ressources pour délivrer des informations qui renseignent sur un type de garde ou qui ont un attrait avec la petite enfance en général. Elles ont un rôle facilitateur ayant bons nombres de renseignements, d'interlocuteurs, d'outils et de documents (démarches, dossier administratif...).

Parallèlement, fort de notre expérience intercommunale qui nous permet d'établir un diagnostic inhérent aux conditions d'accueil des jeunes enfants, l'association des 6 Loupiots se propose d'étendre ses missions.

En effet, face à la politique petite enfance en pleine mutation et aux évolutions des besoins des familles, l'association s'inscrit dans le projet d'ouverture d'une micro crèche. Appuyé sur un diagnostic partagé et réalisé en étroite partenariat avec la communauté de communes Les Marches du Velay, les « 6 Loupiots » ouvrent cette structure en avril 2012: **Micro-crèche « Les Petits Loupiots »**. Elle dispose d'un agrément **de 10 places pour l'accueil d'enfant de 0 à 6 ans**.

Le projet de cette nouvelle structure est créé, en complémentarité des autres modes d'accueil existants sur notre territoire, dans une dynamique de développement social local.

## Les valeurs partagées

L'association se décline en deux entités :

- Le Relais Petite Enfance
- La Micro-crèche « Les Petits Loupiots ».

Chacune d'entre elle, répond au cadre posé par le projet associatif. Le Bureau, le Conseil d'Administration ainsi que les salariés se mobilisent et font vivre ce projet, ils en acceptent les conditions et partagent ses valeurs.

Les deux entités bénéficient des mêmes fondements et le but final de l'action est commun. L'accompagnement proposé dans les différents espaces de rencontre vise à l'épanouissement, l'éveil et la socialisation de l'enfant. Et ce, en respectant les différentes étapes qu'il traverse en fonction : de son âge, de son contexte de vie, de ses spécificités et en prenant compte la temporalité et l'individualité propre à chaque enfant.

Les valeurs transversales et partagées sont d'assurer et de favoriser :

- Une accessibilité financière, sociale et géographique
- Le développement de l'enfant au travers de toutes ses compétences et capacités
- Une place à chaque parent d'acteur dans l'accueil de son enfant
- La valorisation des compétences professionnelles et l'adaptation des pratiques des salariés
- L'accompagnement d'une collaboration et complémentarité professionnels-parents
- Une continuité au sein de l'accueil de l'enfant

Le temps de rencontre avec l'Autre est nécessaire. Il permet à la fois, de se comprendre, de se sentir écouté, de cibler les demandes pour pouvoir les prendre un maximum en compte. L'écoute et la bienveillance sont des aptitudes requises pour mener, du mieux possible la mission confiée.

Au sein de l'association, la parole se veut libre. Le conseil d'administration, par délégation aux membres du bureau, met en place des temps d'échanges individuel entre salarié, directrice et bénévole du bureau, chaque année.

La **pluridisciplinarité des équipes** est une volonté associative. Elle est un moyen d'amener des approches et regards différents. Elle apporte une complémentarité dans le travail au quotidien. Les parcours de chacun, leur horizon divers créent la mixité et enrichissent le travail mené par l'équipe. La capacité à s'investir en équipe et la cohérence sont nécessaires au bon fonctionnement de la structure dans son ensemble. Le travail d'équipe est renseigné dans toutes les fiches de postes quel que soit l'emploi occupé.

L'engagement et la responsabilisation sont valorisés au sein des « 6 Loupiots en Marche ». Ils varient en fonction du statut, de la fiche de poste et des responsabilités prises.

Quel que soit la prestation, l'association fait appel au professionnalisme de chacun pour répondre à la commande, qu'elle émane, du politique, du financeur, des responsables, des parents, d'autres professionnels partenaires.

L'action menée au sein de l'association « Les 6 Loupiots en Marche » s'inscrit dans un cadre déontologique. C'est pourquoi, ses dirigeants font appels aux valeurs et à l'éthique de chaque membre quel que soit la place pour : avancer, réfléchir et construire l'Association, en harmonie et dans le respect mutuel.

## La volonté partenariale

L'accueil du jeune enfant se situe à la croisée des politiques en faveur de la famille, de la petite enfance et de l'emploi. C'est également une préoccupation commune et partagée entre les parents, les professionnels et différents partenaires.

Notre association, **seule structure associative à avoir un champ d'action à visée intercommunale**, se trouve au coeur du dispositif de la politique petite-enfance développée en partenariat avec : Communauté de Communes Les Marches du Velay-CAF-PMI-MSA.

Définir un accueil de qualité, c'est placer l'enfant au coeur des questionnements en mobilisant les pratiques professionnelles les plus pertinentes possibles et en engageant tous les partenaires. L'association promeut la pratique d'un fonctionnement en réseau des professionnels et des équipements. Ceci permet de conjuguer les actions des différents partenaires et d'apporter des réponses qui correspondent aux problématiques massives et complexes. Les modalités d'accueil et les objectifs varient du fait de la spécificité des deux espaces de prise en charge. Dès que possible et lorsque que l'intérêt est partagé, des projets sont établis en partenariat avec la Micro crèche comme avec les autres crèches implantées sur le territoire.

Promouvoir et assurer la qualité de l'accueil du jeune enfant est une responsabilité et une volonté partagées qui s'engagent grâce aux compétences, richesses et complémentarités de chaque partenaire. Les prises en charge se veulent multiples et varient en fonction des champs d'intervention (Relais ou Micro crèche). Elles font appel à des valeurs humaines, à des professionnels pour répondre au mieux aux demandes des parents, de leurs enfants, des assistantes maternelles, des partenaires institutionnels.

## Pour conclure

L'ensemble des salariés et bénévoles de l'association a été sollicitée pour penser et écrire les fondements de ce projet associatif et ce, afin que la parole de toutes et tous puissent être prise en compte. Les écrits individuels mettent en exergue une pensée plus globale qui se caractérise par le souci commun : **de l'accueil, du non jugement, du respect, du travail d'équipe, le bien-être de l'enfant en respectant la famille et l'enfant dans son unicité.**

Pour terminer, ce projet, la citation de Michèle Joz-Roland ((1922-1999) institutrice à l'Ecole Internationale de Genève, psychopédagogue et écrivaine) illustre le sens global des initiatives de l'association pour l'enfant :

**« Comme je vois le petit enfant dans l'adulte, je crois qu'il faut voir l'adulte à venir dans les petits enfants qui nous entourent avec un respect immense parce que ce sont des personnes et non des objets à manier ou seulement à aimer »**